

---

## **CCTP Eclairage de sécurité avec Luminaires pour source centrale URALIFE V noir**

---

L'installation d'éclairage de sécurité sera réalisée avec luminaires pour source centrale (LSC) de marque URA ou similaire

### **Eclairage d'évacuation**

L'éclairage d'évacuation devra permettre à toute personne d'accéder à l'extérieur, en assurant l'éclairage des cheminements, des sorties, des indications de balisage, des obstacles et des indications de changement de direction.

Dans les couloirs ou dégagements, les LSC d'évacuation ne devront pas être espacés de plus de 15 mètres et devront avoir un flux lumineux assigné d'au moins 45 lumens pendant la durée de fonctionnement assignée.

Les LSC devront être conformes aux normes NF EN 60598-2-22 et NF 467 et admis aux marques NF AEAS et NF Environnement.

Les lampes d'éclairage d'évacuation seront alimentées à l'état de veille par la source normale/remplacement et à l'état de fonctionnement par la source de sécurité, les lampes étant connectées en permanence à cette dernière.

#### Caractéristiques des LSC d'évacuation :

Les LSC seront homologués aux normes NF EN 60598-2.22, NF EN 60598-1, UTE C 71-802 et NF 467 (NF Environnement).

Ils assureront un éclairage uniforme de la signalisation de sécurité (pictogramme d'évacuation) conforme aux normes NF EN 1838 et NF ISO 3864-4.

Les pictogrammes installés dans les LSC devront être de type rigide sans colle pour permettre un recyclage complet du produit en fin de vie.

Ils seront de qualité environnementale et certifiés à la norme NF Environnement.

Pour chaque produit, un profil environnemental (PEP) devra être disponible sur demande auprès du fabricant.

Les LSC seront équipés de sources lumineuses à leds.

Ils seront installés en saillie en pose murale et encastrés en pose plafond et posséderont les indices de protection suivants : IP 43 / IK 07.

Les LSC d'évacuation devront avoir une consommation maximum de 1.4W (3.9 Va).

#### Description des LSC d'évacuation :

- Certifiés aux marques de qualité NF Environnement et NF AEAS
- Couleur noir
- Montage saillie mural ou plafond encastré/saillie sans accessoire

- Equipés d'une plaque de signalisation d'évacuation sans bordure et avec éclairage uniforme des pictogrammes conforme aux normes NF EN 1838 et NF ISO 3864-4
- Débrochable
- Raccordement sur borniers automatiques de couleurs différentes
- Tension d'alimentation 48/110/220 VCC et 230 VAC
- Consommation 1.4 W / 3.9 Va
- IP 43 / IK 07
- Flux assigné 45 lm
- Pictogramme repositionnable, permettant de réaliser tous les sens d'évacuation
- Garantie 4 ans
- Marque URA, type URALIFE V noir réf. UR128314V en pose murale ou réf. UR128414V en pose plafond encastrée ou saillie.



**LSC d'évacuation URALIFE V noir pose murale réf. UR128314V**



**LSC d'évacuation URALIFE V noir pose plafond encastrée ou saillie réf. UR128414V**

## **Eclairage d'ambiance :**

L'éclairage d'ambiance sera installé dans tout local ou hall dans lequel l'effectif du public peut atteindre 100 personnes en étage ou au rez-de-chaussée ou 50 personnes en sous-sol.

L'éclairage d'ambiance devra être allumé en cas de disparition de l'éclairage normal remplacement, il sera basé sur un flux lumineux minimal de 5 lumens par m<sup>2</sup> de surface du local pendant la durée de fonctionnement assignée.

Le rapport entre la distance maximale séparant 2 LSC voisins et leur hauteur au-dessus du sol doit être inférieur ou égal à 4.

Chaque local sera équipé au minimum de 2 LSC, même si le flux d'un seul est suffisant.

Les LSC devront être conformes aux normes NF EN 60598-2-22 et NF 467 et admis aux marques NF AEAS et NF Environnement.

Les lampes d'éclairage d'ambiance ou d'anti-panique peuvent être éteintes à l'état de veille et sont alimentées par la source de sécurité à l'état de fonctionnement. Si elles sont éteintes à l'état de veille, leur allumage automatique est assuré à partir d'un nombre suffisant de points de détection en cas de défaillance de l'alimentation normale/remplacement.

### Caractéristiques des LSC d'ambiance :

Les LSC seront homologués aux normes NF EN 60598-2.22, NF EN 60598-1, UTE C 71-802 et NF 467 (NF Environnement).

Ils seront de qualité environnementale et certifiés conformes à la norme NF Environnement.

Pour chaque produit, un profil environnemental (PEP) devra être disponible sur demande auprès du fabricant.

Les LSC seront équipés de sources lumineuses à leds.

Les LSC d'ambiance devront avoir une consommation maximum de 4.7 W / 12.9 Va et délivrer un flux lumineux de 400 lm.

### Description des LSC d'ambiance :

- Certifiés aux marques de qualité NF Environnement et NF AEAS
- Couleur noir
- Montage saillie ou encastré plafond sans accessoire
- Débrochable
- Raccordement sur borniers automatiques de couleurs différentes
- Tension d'alimentation 48/110/220 VCC et 230 VAC
- Consommation 4.7 W / 12.9 Va
- IP 43 / IK 07
- Flux assigné 400 lm
- Garantie 4 ans
- Marque URA, type URALIFE V noir réf. UR128424V ou strictement similaire.



**LSC d'ambiance URALIFE V noir pose plafond encastrée ou saillie réf. UR128424V**

## **Locaux de service électrique**

Ils doivent disposer d'un éclairage de sécurité constitué par un ou des blocs autonomes d'une part, et par un ou des blocs autonomes portables d'intervention (BAPI), d'autre part.

### Description des BAPI :

- Montage par support mural avec chargeur intégré
- Débrochable
- Dos magnétique pour maintien sur parois métalliques
- Poignée positionnable à 90° pour pose sur table
- Tout leds
- Test automatique intégré
- Mode de fonctionnement BAPI ou BAES
- 4 modes de fonctionnement : arrêt, 1/3 de puissance, pleine puissance ou clignotement
- Autonomie 3 heures à 1/3 puissance (45 lm) ou 1 heure à pleine puissance (100 lm)
- Consommation 1.8 W
- Batterie NiCd
- IP 55 / IK 08
- Garantie 2 ans
- Marque URA, type BAPI Leds réf. 114 001 ou strictement similaire.



**BAPI Leds réf. 114 001**